Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige par un artisan

Par audeaxeljo

Bonjour je suis en procès de fond après un référé et une expertise judiciaire avec un artisan qui devait faire des travaux suite à un incendie, maintenant l artisan au bout de 7 ans me dit que la dicision du juge ne peux aboutir car j ai pas régler sa facture. Est ce que c est normal merci par avance

---
Par yapasdequoi

Bonjour
Votre avocat doit savoir vous répondre....

Par Isadore

Bonjour,

Quand on est en litige avec quelqu'un, il faut écouter son avocat, pas la partie adverse qui bien sûr vous raconte ce qui l'arrange. C'est le juge qui va trancher votre affaire, pas l'artisan.

Par audeaxeljo

Mais le juge pourra t il juger l affaire de fond si la prescription n est pas pris en compte par un jugement ? Merci

---
Par yapasdequoi

Posez la question à votre avocat.
Certaines procédures permettent d'interrompre la prescription. C'est peut être votre cas.